

# MA G DOMBES

N° 15 - Juillet 2026

Le journal de votre Communauté de Communes



## DOSSIER Un nouvel exécutif

# Retour en images...



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE : DEUX JOURS DE SENSIBILISATION POUR LES ÉCOLIERS

Deux journées construites avec l'Education nationale et de nombreux partenaires. Des élèves des écoles de Monthieux, Mionnay, Saint-Marcel et Châtillon-sur-Chalaronne ont participé à des journées pédagogiques consacrées au développement durable. Au programme : des ateliers sur des thématiques variées telles que l'alimentation, la faune et la flore, le système des étangs, l'eau ou encore le patrimoine local. Les enfants se sont rendus sur les lieux des animations à vélo, afin de mettre en pratique leurs acquis du programme « Savoir Rouler à Vélo ». Plus de 170 élèves ont participé à ces journées.

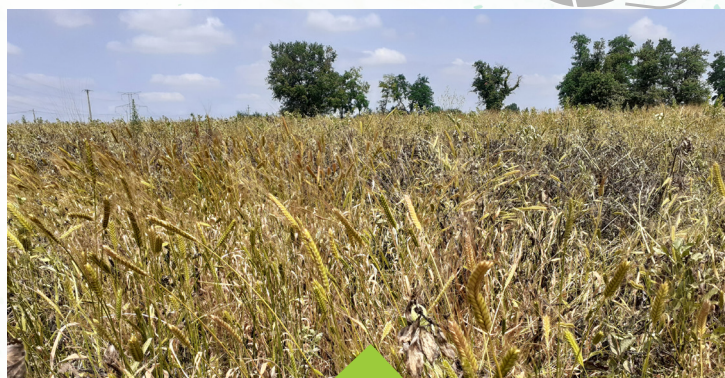
## DES NOUVEAUX ARRIVANTS PRÈS DE LA DÉCHÈTERIE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

Depuis fin avril, 3 brebis et 4 agneaux ont pris leur quartier d'été près de la Recyclerie, à Châtillon-sur-Chalaronne. Leur mission : assurer l'entretien d'un espace vert jouxtant le bâtiment. Ces moutons de la race Rava, ont été déposés par la société Moutons d'Or, leur propriétaire, qui vient plusieurs fois par semaine s'assurer qu'ils ne manquent de rien. A l'automne, lorsque la nourriture viendra à manquer, ils repartiront passer l'hiver au chaud.



## 400 PERSONNES FÊTENT LE JEU EN DOMBES

Chaque année, la ludothèque et les centres sociaux du territoire s'associent pour la Fête du Jeu en Dombes. Pendant 10 jours, de nombreux événements sont organisés sur l'ensemble du territoire, pour les plus petits comme pour nos aînés. Malgré la chaleur, près de 400 personnes se sont rendues sur l'une des animations proposées.



## DU PETIT ÉPEAUTRE POUR LES CANTINES DU TERRITOIRE

Nouveau test réussi sur le site AgroDombes, la plateforme de tests agroécologiques de la CCD. Près de 200 kg de petit épeautre ont été récoltés. La céréale a ensuite été transformée en farine, puis distribuée aux cantines du territoire qui bénéficient d'une cuisine sur place. Les enfants ont pu la consommer en divers plats et desserts. A côté, environ 750 kg de féveroles ont également été récoltés, avant d'être distribués aux agriculteurs de la plateforme pour faire des essais de méteil, à vocation d'alimentation animale.



## EDITO

C'est avec une émotion toute particulière que je rédige cet édit, le premier de ce nouveau mandat. Les dernières élections municipales et communautaires ont marqué l'ouverture d'une nouvelle étape pour notre territoire, avec une équipe renouvelée et une ambition commune : poursuivre le développement de la Dombes au service de ses habitants.

Au fil de ces pages, vous découvrirez l'actualité de votre Communauté de Communes, mais aussi les femmes et les hommes qui composent le nouvel exécutif et travailleront, aux côtés de l'ensemble des conseillers communautaires et des communes, à construire les projets des six prochaines années.

Parce qu'une intercommunalité est avant tout un service de proximité, nous avons également souhaité glisser au cœur de ce magazine un guide pratique détachable. Il rassemble les informations essentielles et les services utiles proposés par la Communauté de Communes de la Dombes. Un document conçu pour vous accompagner au quotidien et à conserver précieusement.

Je tiens à remercier les élus qui ont œuvré au cours du précédent mandat et à saluer ceux qui nous rejoignent aujourd'hui. Cette diversité d'expériences et de parcours est une richesse pour notre territoire et un atout pour relever ensemble les défis qui nous attendent.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce nouveau numéro du Mag Dombes et j'espère qu'il vous permettra de découvrir, ou redécouvrir, les nombreuses actions menées près de chez vous. Des actions qui ne peuvent voir le jour que grâce à l'implication exemplaire et au professionnalisme des agents communautaires. Je souhaite ici leur exprimer ma sincère reconnaissance pour leur travail.

**Une intercommunalité  
est avant tout un service  
de proximité.**

**Isabelle DUBOIS**  
Présidente

Des remarques ? Des questions ? Contactez-nous : 04 28 36 12 12 - [communication@ccdombes.fr](mailto:communication@ccdombes.fr)

Ou suivez-nous sur :



Mag Dombes, le magazine de la Communauté de Communes de la Dombes - N°15 - Juillet 2026 - ISSN 2609 - 9683

• Directrice de la publication : Isabelle DUBOIS • Direction de la rédaction : Emilie FLEURY • Rédaction, conception et mise en page : Adelyne ZEGNA-RATA, Bruno CAROTINE - Service communication • Photographies : Communauté de Communes de la Dombes, Adobe Stock, Michel MACON • Impression : Comimpress - Imprimerie labellisée Imprim'Vert.

# Un nouvel espace d'accueil pour le siège de la CCD



**R**etrouvez désormais l'accueil de votre intercommunalité au rez-de-chaussée du 100 avenue Foch, à Châtillon-sur-Chalaronne. Après le départ de la crèche et du Relais Petite Enfance (RPE), aujourd'hui installés dans le nouveau bâtiment construit au cœur du parc de l'EHPAD La Montagne, des locaux étaient disponibles. Plusieurs mois de travaux ont été nécessaires pour transformer cet espace en bureaux. Un chantier mené quasi-exclusivement en interne par nos agents du service technique.

Ainsi le service d'instruction du droit des sols a pu intégrer le siège de Châtillon-sur-Chalaronne afin de regrouper l'ensemble des services sur un même lieu. Les locaux de Villars-les-Dombes abritent, quant à eux, une structure France services ainsi que la ludothèque, Lud'Ô Dombes.

Notre agent d'accueil, Sylvie Loup, vous accueille aux mêmes horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

## Bientôt une nouvelle aire de covoiturage



**P**our encourager les mobilités partagées, la Communauté de Communes de la Dombes et la commune de Saint-André-de-Corcy aménagent une aire de covoiturage à l'intersection de la RD 1083 et de la RD 82A.

Ce projet, premier aménagement issu du schéma des aires de covoiturage élaboré dans le cadre de l'étude mobilité menée sur le territoire, proposera 42 places de stationnement, dont une place PMR, ainsi que des arceaux vélo et des cheminements piétons pour faciliter les déplacements de chacun.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2026. Cette réalisation représente un investissement de 38 000 €. Elle bénéficie du soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

## EN BREF

### Préinscription en crèche

Votre enfant entrera à la crèche à partir de janvier 2027 ? Déposez votre demande de pré-inscription avant le 15 septembre 2026. Contactez sans tarder, le Relais Petite Enfance le plus proche de chez vous. Vous pourrez retirer le dossier à compléter.

### Réunion d'information pour le BAFA citoyen

Obtenir son BAFA complet en 6 mois, à un coût accessible, tout en participant à l'animation d'un événement du territoire. Voici l'objectif du BAFA citoyen organisé par la CCD sur le territoire de la Dombes. Réunion d'information, le samedi 26 septembre à 10 heures au siège de l'intercommunalité.



## Une journée dans la peau de nos agents du SPANC

**S**aviez-vous que près de 500 à 600 installations d'assainissement non collectif sont contrôlées chaque année sur le territoire ? Derrière cette mission essentielle pour la préservation de l'environnement, Olivier et Jean-Baptiste, deux agents de la Communauté de Communes de la Dombes.

### 8h30 : organiser les tournées et répondre aux habitants

La journée débute au bureau. Derrière son ordinateur, Olivier gère notamment les inscriptions aux commandes groupées de vidange.

Place ensuite aux prises de rendez-vous : diagnostic dans le cadre d'une vente immobilière, vérification d'une installation neuve ou mise aux normes, ou encore contrôle périodique du bon fonctionnement des équipements. Certains de ces contrôles sont financés par la redevance annuelle d'assainissement non collectif et ne donnent pas lieu à facturation. Ils sont toutefois obligatoires.

### 10h : direction le terrain

Olivier et Jean-Baptiste débutent leur tournée. Il s'agit de vérifier qu'une installation est complète et fonctionne correctement. Chaque station doit disposer d'un système de prétraitement et de traitement. Toutes les eaux usées de la maison doivent être raccordées au système d'assainissement, tandis que les eaux pluviales doivent en être séparées. Les agents s'assurent également du bon état des équipements et de leur entretien.

Chaque année, le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) organise des tournées dans les communes pour effectuer les contrôles périodiques. D'ici la fin de l'année 2026, les propriétaires de Lapeyrouse et de l'Abergement-Clémenciat seront notamment concernés par ces contrôles périodiques. Chaque installation doit être contrôlée tous les 10 ans. En cas de non-conformité, les demandes d'urbanisme futures peuvent être refusées.

### 16h : place aux comptes rendus

De retour au bureau, les agents rédigent les rapports de

contrôle. Dans le cadre d'une vente, le diagnostic établi par les agents est un document indispensable du dossier notarial. En cas de non-conformité, le futur acquéreur doit procéder aux travaux de réhabilitation dans les 12 mois.

Au-delà de l'aspect réglementaire, ces contrôles contribuent à prévenir les risques de pollution des sols et des cours d'eau, protéger l'environnement mais aussi garantir la sécurité des installations.

Enfin, les propriétaires occupant leur logement depuis plusieurs années peuvent, sous certaines conditions, bénéficier d'aides financières pouvant aller jusqu'à 2 000 € pour la mise aux normes de leur installation. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la Communauté de Communes avant le 15 septembre.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Un groupement de commande pour les vidanges

Pour aider les propriétaires à entretenir, à moindre coût, leur installation d'assainissement non collectif, via une entreprise agréée, la CCD propose un service de commandes groupées de vidange.

Le principe est simple : il suffit de faire la demande en ligne sur Dombes Connect. L'entreprise partenaire prend ensuite contact avec les usagers, le mois suivant, pour convenir d'un rendez-vous. Cette commande groupée permet de bénéficier de tarifs avantageux.

Un entretien régulier permet d'assurer le bon fonctionnement des installations, de préserver la qualité des rejets et d'allonger leur durée de vie. À titre indicatif, une micro-station doit être vidangée environ tous les 3 ans et une fosse toutes eaux tous les 4 à 5 ans.

# LES CHIFFRES CLÉS DE L'HABITAT

## EN DOMBES



Dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCD a mené une vaste étude sur la situation immobilière en Dombes.

### CONTEXTE TERRITORIAL



**67 %**

des actifs de la Dombes sortent du territoire pour aller travailler



**40 570**

habitants



**2,3**

personnes par ménage



**39 %**

de familles avec enfants

### PARC DE LOGEMENTS



**18 900**

logements



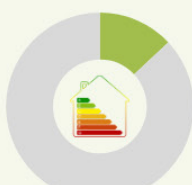
**81%**

de logements sous-occupés



**30%**

construits avant 1970



**32%**

en étiquette DPE E, F ou G



#### UN ENJEU MAJEUR

Proposer des logements adaptés, accessibles et durables pour tous les habitants de la Dombes.

### OCCUPATION DU PARC



**69%**

de propriétaires occupants



**11%**

de locataires du parc social



**2/3**

des Dombistes éligibles au parc social



**3,1**

demandes pour une attribution en 2025 (contre 2,1 en 2021) dans le parc locatif social

### MARCHÉ IMMOBILIER



**1 400**

transactions entre 2021 et 2023 (tous parcs confondus)



**154 500 €**

prix médian des appartements anciens sur 2021-2023



**285 545 €**

prix médian des maisons anciennes sur 2021-2023





Elu le 16 avril dernier, le Bureau exécutif est composé de la Présidence, des vice-présidents et des conseillers délégués. Son rôle est de préparer l'ordre du jour des conseils communautaires et de statuer dans des domaines précis.

# LE NOUVEAU BUREAU EXÉCUTIF

# Présentation

## Les membres du Bureau

DOSSIER

8



**Jean-Pierre GRANGE**

1<sup>er</sup> vice-président  
Agriculture,  
Agro-environnement,  
Projet alimentaire territorial



**Jean-Paul COURRIER**

2<sup>ème</sup> vice-président  
Finances, RH, LEADER,  
Marchés publics



**Emilie FLEURY**

3<sup>ème</sup> vice-présidente  
Communication,  
Mutualisation,  
Dombes Connect



**Patrick MATHIAS**

4<sup>ème</sup> vice-président  
Tourisme



**Christophe MONIER**

5<sup>ème</sup> vice-président  
Valorisation des déchets,  
Assainissement non collectif



**Cécile PIRON**

6<sup>ème</sup> vice-présidente  
Centres sociaux,  
Sport santé,  
Enfance Jeunesse



**Alain GENESTOUX**

7<sup>ème</sup> vice-président  
LIFE Dombes,  
Natura 2000



**Sylvie BIAJOUX**

8<sup>ème</sup> vice-présidente  
Petite enfance,  
Ludothèque



**Stephen GAUTIER**

9<sup>ème</sup> vice-président  
Culture  
Dombes entreprendre,  
relation aux entreprises et  
zones d'activités économiques



**Thierry DUC**

10<sup>ème</sup> vice-président  
Travaux, patrimoine,  
Plan Climat



**Aurélien JOSSEAND**

11<sup>ème</sup> vice-président  
Aménagement du territoire,  
SCoT, ADS, PLH



**Philippe POTTIER**

12<sup>ème</sup> vice-président  
Gestion de l'Eau,  
GEMAPI



**Caroline BASTOUL**

13<sup>ème</sup> vice-présidente  
France services,  
Conseiller numérique,  
CLIC



**Fabienne BAS-DESFARGES**

Conseillère déléguée  
Mobilité et gens du voyage



**Jean-Michel CORMORECHE**

Conseiller délégué  
Contrat Eau Climat



**Jonathan KANIEWSKI**

Conseiller délégué  
Commerces

# « Faire grandir la Dombes, avec et pour ses habitants »

Réélue à la tête de la Communauté de Communes de la Dombes, Isabelle DUBOIS entame un nouveau mandat, entourée d'un bureau exécutif largement renouvelé. Bilan des six dernières années, nouveaux projets et vision pour l'avenir : elle nous livre ses priorités.

## **Vous débutez un nouveau mandat. Quel regard portez-vous sur les six dernières années ?**

Je suis avant tout très fière du travail accompli. Ce premier mandat de présidente a été marqué par la mise en œuvre d'un projet de territoire ambitieux, construit autour de trois grandes priorités : la transition écologique, le développement économique et le service aux habitants. Ce projet comprenait plus de 190 actions et plus de 90 % d'entre elles ont été réalisées. Quant aux autres, elles ont parfois été abandonnées parce qu'elles ne correspondaient plus aux besoins du territoire ou ont évolué vers des projets plus adaptés. Et c'est finalement tout l'intérêt d'un projet de territoire : il évolue avec les attentes des habitants et les opportunités.

## **Quels sont les projets dont vous êtes la plus fière ?**

Il y en a beaucoup... Je pense aux nouvelles crèches de Neuville-les-Dames et de Châtillon-sur-Chalaronne, à l'extension de la Maison de Santé de Chalamont, à la création de la Recyclerie de la Dombes, à l'ouverture de France Services à Villars-les-Dombes ou encore à la reprise de la ludothèque. Les travaux ont été engagés sur le Parc d'Activités à Mionnay. Je souhaite d'ailleurs rendre hommage à tous les élus de terrain qui se sont investis pendant ces six dernières années et qui ont choisi de raccrocher l'écharpe à l'issue des dernières élections. Leur engagement a largement contribué à construire la Dombes d'aujourd'hui.

## **Certains grands projets vont se poursuivre au cours de ce mandat...**

Oui, et c'est une excellente nouvelle pour notre territoire. Je pense notamment au programme LIFE Dombes, lancé en janvier 2026. Pendant sept ans, ce projet mobilisera plus de 12 millions d'euros grâce au soutien de nombreux partenaires, dont l'Europe et le Département de l'Ain, pour préserver la biodiversité et les étangs dombistes. Nous poursuivrons également le projet autour de la Tour du Plantay. Un parcours pédagogique est en cours d'aménagement avant les futurs travaux de réhabilitation du bâtiment.



## **Quelles seront les grandes priorités des prochaines années ?**

Nous allons écrire ensemble un nouveau projet de territoire avec l'ensemble des maires et des conseillers communautaires. Il s'inscrira naturellement dans la continuité de ce qui a été réalisé, mais je ne considère pas que les décisions prises lors du précédent mandat soient gravées dans le marbre. Si certaines orientations méritent d'être réinterrogées ou adaptées aux réalités d'aujourd'hui, nous le ferons. Notre responsabilité est d'être à l'écoute du territoire et de ses évolutions. Depuis les dernières élections, j'ai également une nouvelle responsabilité en tant que maire de Villars-les-Dombes. Cette expérience renforce une conviction que j'avais déjà : les communes et la Communauté de Communes doivent avancer dans le même sens. Il ne doit pas y avoir d'opposition entre les deux. Bien au contraire, c'est en travaillant ensemble que nous répondrons le mieux aux besoins des habitants.

## **Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?**

Avec écoute et détermination. Être réélue à la présidence est une belle reconnaissance du travail accompli collectivement au cours des dernières années. C'est aussi une grande fierté pour l'enfant de la Dombes que je suis. Je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée. Avec les élus communautaires et les communes, nous continuerons à faire grandir la Dombes, à accompagner ses habitants et ses entreprises, à préserver son patrimoine et à préparer l'avenir de nos enfants. Parce que la Dombes est un territoire d'avenir, et que nous avons la chance de pouvoir l'écrire ensemble.

## Besoin de quelques heures pour vous ? Pensez à l'accueil occasionnel en crèche !

**V**ous avez un rendez-vous, une démarche administrative, un entretien d'embauche ou simplement besoin de quelques heures pour souffler ? Les crèches du territoire proposent des places en accueil occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.

Ce mode d'accueil souple permet de confier ponctuellement son enfant à une équipe de professionnels de la petite enfance, sans engagement sur un accueil régulier.

Ouvert à tous les parents, qu'ils soient salariés, en recherche d'emploi, en congé parental ou dans toute autre situation, l'accueil occasionnel s'adapte aux besoins de chaque famille.

Autre avantage : le tarif est calculé en fonction des revenus du foyer afin de garantir un accès équitable à ce service.

### Comment en profiter ?

Des places sont actuellement disponibles dans plusieurs structures du territoire. Pour connaître les disponibilités et inscrire votre enfant, contactez directement la directrice de la crèche la plus proche de chez vous.



## Gratuité des spectacles de La Ronde des Mots



**O**ffrir des spectacles de qualité au plus proche des habitants. Cette ambition affichée par la Ronde des Mots prend aujourd'hui encore plus de sens. La raison ? Les élus de la Communauté de Communes de la Dombes ont voté la gratuité de l'ensemble des spectacles.

Retrouvez le programme de la 24<sup>ème</sup> édition au dos de ce magazine et pensez à réserver vos billets, les places sont limitées.

## Les mercredis sportifs, c'est reparti !

**P**ratiquer une activité physique régulière et découvrir différents sports, sans pression et sans compétition. C'est ce que proposent les mercredis sportifs, pour les enfants de la Communauté de Communes de la Dombes.

Entièrement gratuites, ces animations sont encadrées par une éducatrice sportive. Les inscriptions sont à faire en ligne sur [www.dombesconnect.fr](http://www.dombesconnect.fr).



### • Pour les 3-5 ans :

A Chaneins : 9h15-10h et 10h-10h45

A Saint-Marcel-en-Dombes : 16h30-17h15

### • Pour les 6-11 ans :

A Chaneins : 11h-12h

A Saint-Nizier-le-Désert : 14h-15h30



## Petite enfance : halte aux idées reçues !

**C**hoisir un mode d'accueil pour son enfant est une étape importante. Crèche ou assistant(e) maternel(le), chaque solution possède ses spécificités et répond à des besoins différents. Pourtant, de nombreuses idées reçues persistent encore aujourd'hui. Faisons le point.

### La crèche : bien plus qu'un lieu de garde

Ces structures collectives sont encadrées par des professionnels qualifiés qui veillent au bien-être, à la sécurité et au développement de chaque enfant. Les activités proposées favorisent l'éveil, la découverte, l'autonomie et les premières interactions avec les autres enfants. Contrairement à certaines idées reçues, fréquenter une crèche ne fragilise pas le lien entre l'enfant et ses parents. Les temps passés ensemble restent essentiels et les professionnels travaillent en étroite collaboration avec les familles pour accompagner l'enfant dans son développement.

### Les assistant(e)s maternel(le)s : de véritables professionnels

Les assistant(e)s maternel(le)s sont agréés et formés pour accueillir les jeunes enfants dans un environnement adapté. Ils participent pleinement à leur éveil, à leur développement et à leur sociabilisation.

Les enfants accueillis bénéficient d'un accompagnement individualisé, tout en ayant l'occasion de rencontrer d'autres enfants lors d'activités collectives organisées notamment par les Relais Petite Enfance (RPE). Ce mode d'accueil permet également de préparer progressivement l'entrée à l'école.

### Un guichet unique pour accompagner les familles

Vous recherchez un mode d'accueil ou souhaitez obtenir des informations sur la petite enfance ? La Communauté de Communes de la Dombes met à disposition un guichet

unique. Pour être accompagné dans vos démarches, il suffit de contacter le Relais Petite Enfance (RPE) le plus proche de chez vous. Les professionnels vous renseignent sur les différents modes d'accueil du territoire, les disponibilités en crèche, la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) ainsi que les démarches administratives liées à l'accueil de votre enfant. Un service gratuit pour aider chaque famille à trouver la solution la plus adaptée à ses besoins.

## LES IDÉES REÇUES

- ✗ « En crèche, les enfants sont toujours malades. »**  
Comme dans tous les lieux de vie collective... ils renforcent leurs défenses immunitaires. **✓**
- ✗ « En crèche, les enfants manquent d'attention. »**  
Des professionnels les accompagnent chaque jour dans leurs besoins et leur développement. **✓**
- ✗ « Chez un assistant maternel, les enfants s'ennuient. »**  
Jeux, découvertes, sorties et activités rythment leur quotidien. **✓**
- ✗ « Un assistant maternel, c'est du baby-sitting. »**  
C'est un professionnel formé de la petite enfance. **✓**
- ✗ « Les enfants y sont moins sociables. »**  
Ils participent à de nombreuses activités collectives et apprennent à vivre avec les autres, à leur rythme. **✓**
- ✗ « On choisit un assistant maternel faute de place en crèche. »**  
De nombreuses familles font ce choix pour l'accueil individualisé et la souplesse qu'il offre. **✓**

## Un autocollant pour les bacs difficiles à rentrer

Lorsque le point de collecte est éloigné de l'habitation, rentrer son bac après chaque passage peut s'avérer compliqué. Pour répondre à ces situations, le service Déchets de la Communauté de Communes de la Dombes propose un autocollant spécifique à apposer sur le bac. Ce dispositif, destiné principalement aux habitations situées en secteur rural, indique aux agents de collecte de ne pas lever le bac lorsqu'il n'est pas présenté à la collecte. Il évite ainsi qu'une levée soit comptabilisée dans la Redevance Incitative.

Attention toutefois : cet autocollant ne dispense pas de respecter la réglementation en vigueur dans votre commune. Si un arrêté municipal interdit de laisser les bacs sur l'espace public en dehors des jours de collecte, ceux-ci doivent être rentrés après le passage des agents. Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ce dispositif, contactez le service Déchets.



## Vos démarches Déchets en quelques clics avec Dombes Connect

Bonne nouvelle ! La plateforme numérique citoyenne de la Communauté de Communes de la Dombes, Dombes Connect, permet désormais d'effectuer de nombreuses

démarches liées au service Déchets en seulement quelques clics.

Inscription, déménagement, clôture de dossier, demande de badge d'accès en déchèterie, commande de bacs ou encore mise en place du prélèvement automatique... il suffit de créer votre compte sur Dombes Connect et de sélectionner la démarche souhaitée.

Le service Déchets reste à votre disposition pour toute question ou besoin d'accompagnement.

<https://demarches.dombesconnect.fr/dechets/>

### Service Déchets :

- 04 28 36 12 12
- [service.dechets@ccdombes.fr](mailto:service.dechets@ccdombes.fr)



# Bac jaune : attention aux emballages imbriqués !

Une bouteille en plastique glissée dans une boîte en carton, un pot de yaourt placé dans une conserve ou plusieurs emballages emboîtés les uns dans les autres... Ce geste paraît anodin, mais il perturbe fortement le recyclage. Dans le centre de tri, une grande partie du travail est réalisée grâce à des équipements de tri optique capables d'identifier les différentes matières : plastique, carton, acier, aluminium...

Lorsqu'un emballage est imbriqué dans un autre, les machines ne peuvent plus reconnaître correctement les matériaux. Résultat : l'ensemble est considéré comme une erreur de tri et est automatiquement écarté de la chaîne de recyclage.

## Un déchet refusé... payé deux fois

Les refus de tri ont également un impact financier. Chaque emballage envoyé au centre de tri est facturé à la collectivité pour être trié. Lorsqu'il est refusé, son traitement doit être pris en charge une seconde fois dans une autre filière. Autrement dit, un déchet mal trié coûte deux fois : une première fois pour le tri, une seconde fois pour son refus. Ces coûts supplémentaires sont financés par le budget Déchets et donc, directement, par les habitants.

## Le bon geste

Avant de déposer vos emballages dans le bac jaune :

- Séparez les différents emballages.
- Déposez-les en vrac dans le bac.
- Ne les emboîtez pas les uns dans les autres.
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

CITEO LA DOMBES



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

## En été, les déchèteries changent d'heure

Avec la multiplication des jours de fortes chaleurs, des horaires d'été sont mis en place du 1er juillet au 31 août. Objectif : préserver la santé des agents qui travaillent toute la journée en plein soleil et éviter les changements d'horaires brutaux en cas de hausse soudaine des températures extérieures.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Une déchèterie est fermée ?

Votre carte vous donne accès aux 4 déchèteries du territoire : Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes.

### Chalamont :

- Mardi, jeudi et vendredi : 7 h - 13 h
- Samedi : 7 h - 13 h et 14 h - 17 h

### Châtillon-sur-Chalaronne :

- Lundi au vendredi : 7 h - 13 h
- Samedi : 7 h - 13 h et 14 h - 17 h

### Saint-André-de-Corcy

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 7 h à 13 h
- Samedi : 7 h à 13 h et 14 h à 17 h

### Villars-les-Dombes

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 7 h - 13 h
- Samedi : 7 h - 13 h et 14 h - 17 h

# Accompagner les agriculteurs pour s'adapter aux changements

**P**réserver les ressources naturelles tout en assurant la pérennité des exploitations agricoles : c'est l'objectif des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ces dispositifs d'accompagnement proposés par la Communauté de Communes de la Dombes aux agriculteurs volontaires du territoire, sont pilotés par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Grâce à des aides financières et à un accompagnement personnalisé, les exploitants peuvent engager des démarches adaptées à leur activité, qu'il s'agisse de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires ou de renforcer l'autonomie alimentaire de leurs élevages.

Chaque projet est construit en fonction des besoins et des objectifs de l'exploitation. Pour connaître les critères d'éligibilité, les exploitants intéressés sont invités à prendre contact avec la Communauté de Communes de la Dombes.

[animation-paec@ccdombes.fr](mailto:animation-paec@ccdombes.fr)



## Préserver nos arbres remarquables

**E**n forêt, un arbre biscornu, couvert de mousse ou percé par des cavités de pics est souvent un arbre plein de vie. Les contrats Natura 2000 « Boisements sénescents », financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permettent d'identifier ces arbres remarquables et de les maintenir pour les 30 prochaines années. En formant un réseau à l'échelle des forêts du territoire, ces arbres « habitats » permettent de préserver une vie très riche qui en est entièrement dépendante : chauves-souris, pics, insectes spécialistes du bois... La Communauté de Communes de la Dombes anime ces contrats qui permettront d'engager et de préserver une centaine d'arbres cette année.

De nouveaux contrats pourront être montés en 2027, pour plus d'informations :

[t.bazire@ccdombes.fr](mailto:t.bazire@ccdombes.fr)



*Murin de Bechstein, une chauve-souris spécialiste des forêts*

## EN BREF

### Envie de découvrir la Tour du Plantay ?

La Tour du Plantay se dévoile à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Comme chaque année, des visites seront organisées pour faire découvrir les lieux et présenter les projets à venir sur ce site emblématique de la Dombes. Inscription en ligne sur Dombes Connect à partir de début septembre.





## Découvrir une autre facette de la Dombes

Après le succès de la 1<sup>ère</sup> édition de « **ENTRE ET DÉCOUVRIR MA BOÎTE** » avec plus de 800 visiteurs sur 35 visites en 2025, l'opération de **visites d'entreprises** revient jusqu'en décembre 2026.

### Explorer les savoir-faire et les métiers fascinants de la Dombes

Dombes Tourisme invite tous les curieux à **pousser les portes d'entreprises habituellement inaccessibles** au public pour **découvrir, comprendre et transmettre les différents métiers du territoire.**

Artisans, producteurs et industriels partagent leur savoir-faire et leur histoire à travers des **visites guidées immersives**, offrant un regard privilégié sur la richesse du tissu économique de la Dombes.

### Rencontrer des passionnés

Ces visites exceptionnelles sont l'occasion unique d'échanger avec des professionnels passionnés et

d'assister à des démonstrations en conditions réelles. Pour cette nouvelle édition, **près de 60 visites d'entreprises** sont proposées jusqu'en décembre. La plupart s'adresse à tous : curieux, passionnés d'artisanat et d'industrie, gourmands..., adultes comme enfants.

### Vivre des expériences immersives exclusives

Parmi ces animations, les visiteurs pourront plonger dans les coulisses de la manufacture **Natur'Latt** (Chalamont) qui conçoit et réalise matelas et sommiers. Les gourmands pourront assister à la fabrication d'une confiserie ou d'un bonbon de chocolat de **l'Atelier Ohayo** (Chalamont) ou découvrir

le savoir-faire chocolatier de la **Maison Richart** (Saint-André-de-Corcy). Vous pourrez également pousser la porte de l'atelier d'**Epic Sellerie Artisanale** (Châtillon-sur-Chalaronne), vous laisser transporter par l'odeur du cuir et découvrir les gestes précis d'un artisan d'art : le sellier harnacheur. La **Coopépoisson** propose aux participants de s'immerger dans le quotidien d'un pisciculteur des étangs de la Dombes à Châtillon-la-Palud.

**Informations et réservations auprès de Dombes Tourisme**  
Place du Champ de Foire  
01400 Châtillon-sur-Chalaronne  
[www.dombes-tourisme.com](http://www.dombes-tourisme.com)  
04 74 55 02 27



Immersion exclusive dans les entreprises et savoir-faire de la Dombes

De MARS à DÉCEMBRE 2026

Réservation obligatoire  
au 04 74 55 02 27 ou sur  
[WWW.DOMBES-TOURISME.COM](http://WWW.DOMBES-TOURISME.COM)



2<sup>E</sup> ÉDITION

24<sup>e</sup>  
édition

# La Ronde des Mots en Dombes

SEPTEMBRE à NOVEMBRE 2026

20 septembre ★ 17 h

L'Ourse, Cie In@lassable,  
Les Remparts à Saint-Trivier-sur-Moignans

TOUT  
PUBLIC

4 octobre ★ 17 h

Boite à cordée, La Toute Petite Compagnie,  
Salle polyvalente de Chalamont

DÈS  
7 ANS

18 octobre ★ 15 h et 16 h 30

Là le long, Compagnie Najico,  
Lud'Ô Dombes à Villars-les-Dombes

DÈS  
6 MOIS

8 novembre ★ 17 h

Jeux d'enfants, Cie Commun Accord,  
Atelier 208 de Saint-André-de-Corcy

DÈS  
5 ANS

22 novembre ★ 15 h et 17 h

Un peu perdu, Cie Contes en Ombres,  
Salle polyvalente de Relevant

DÈS  
5 ANS

29 novembre ★ 17 h

Le Rouge et le Vert, Cie Esqui Mot  
Salle polyvalente de Sandrans

DÈS  
3 ANS

CONTES  
CIRQUE  
THÉÂTRE  
MUSIQUE  
MARIONNETTES

SPECTACLES GRATUITS

RÉSERVATION FORTEMENT CONSEILLÉE

Billetterie : [www.dombesconnect.fr](http://www.dombesconnect.fr)

Création : Communauté de Communes de la Dombes. Ne pas jeter sur la voie publique.

Scannez-moi pour  
accéder à la billetterie :

